

FICHE DE POSTE

Animateur·rice communautaire jeunesse au service des Équipes Unionistes Luthériennes (EUL) et en lien avec la Dynamique Jeunesse de l'UEPAL

Prise de poste septembre 2026

CONTEXTE

Ce poste s'inscrit dans la vocation première de l'UEPAL : témoigner de la place de chacun, et particulièrement des jeunes, dans le projet de vie de Dieu pour le monde.

Les Équipes Unionistes Luthériennes (EUL) portent un projet d'Église et d'éducation populaire, au service des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. L'animateur·ices communautaire jeunesse contribue à la mise en œuvre de ce projet dans ses dimensions spirituelles, pédagogiques et communautaires.

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE DES MISSIONS

L'ensemble des missions confiées à l'animateur·rice communautaire jeunesse est exercé sous la responsabilité de la Secrétaire générale et du Comité directeur des EUL.

En lien avec le Comité directeur, la Secrétaire générale définit la stratégie, le plan d'action, les priorités ainsi que les orientations pédagogiques du poste. Elle valide les projets et actions structurantes (notamment les séjours, camps et projets transversaux) et accompagne leur mise en œuvre.

Dans ce cadre, l'animateur·rice communautaire jeunesse est chargé·e de la mise en œuvre opérationnelle des projets qui lui sont confiés. Il/elle exerce une autonomie professionnelle dans l'organisation, la conduite et la coordination des actions, rend compte de leur avancement et sollicite, lorsque nécessaire, l'aval de la Secrétaire générale.

Les activités, qu'il s'agisse de séjours ou de week-ends jeunesse, s'inscrivent dans un calendrier annuel planifié par la secrétaire générale et bénéficient de l'accompagnement d'équipes bénévoles et de pasteurs. La conception pédagogique des contenus se fait en concertation avec la Secrétaire générale, l'animateur·ice n'est pas seule responsable de ces contenus.

CHAMP D'ACTION ET PUBLICS CONCERNÉS

Le champ d'action de l'animateur·rice communautaire jeunesse concerne la jeunesse bénéficiaire des activités organisées par les EUL : des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 6 à 30 ans. Ces actions s'adressent prioritairement aux jeunes issus des paroisses de l'UEPAL, tout en étant ouvertes à des jeunes extérieurs au cadre ecclésial, notamment dans le cadre des séjours de vacances, camps, projets transversaux et actions éducatives portées par les EUL.

MISSIONS PRINCIPALES

1. Travail de jeunesse d'Église des EUL au service des paroisses, consistoires et inspections

Dans le cadre des orientations définies par la Secrétaire générale des EUL, l'animateur·rice communautaire jeunesse :

- Prépare et anime des week-ends et activités pour enfants, adolescents (catéchumènes) et jeunes adultes, en lien avec les équipes bénévoles et les pasteurs, sur des contenus et modalités élaborés par la Secrétaire générale.
- Contribue, dans le cadre des activités des EUL à des rassemblements de jeunes (Rencontres de Taizé, Festival Bref, Grand Kiff, etc.).

2. Direction et coordination d'accueils collectifs de mineurs (ACM)

L'animateur·ice communautaire assure la direction de séjours de vacances, ce qui comprend la conception, la mise en œuvre et le bilan, dans le respect de la réglementation et du projet éducatif des EUL, avec l'appui de la Secrétaire générale et des équipes bénévoles, pour au moins un séjour estival

de deux semaines et éventuellement un second séjour au cours de l'année (soit environ 2 à 4 semaines cumulées).

3. Mise en œuvre de projets, d'outils et contribution à des démarches d'innovation

L'animateur.ice :

-Anime l'outil de prévention contre le racisme et les discriminations « Deviens un héros, deviens une héroïne » pour des publics de jeunes.

-Participe à une veille sur les enjeux du travail jeunesse et les questions de société en lien avec son champ d'intervention.

-Contribue, dans le cadre des orientations définies par les EUL, à la création d'outils pédagogiques adaptés aux besoins actuels des jeunes.

4. Contribution à la communication et à la visibilité des actions

La définition des orientations de communication et la représentation institutionnelle relèvent des instances élues des EUL. Dans le cadre de ses missions d'animation, l'animateur.ice :

-Participe à la valorisation des projets et activités auprès des jeunes, des familles et des paroisses, à travers les supports existants.

-Contribue à la communication des actions jeunesse des EUL (réseaux sociaux, journal associatif, site internet), en lien avec les orientations définies par les instances responsables.

5. Appui à la Dynamique Jeunesse de l'UEPAL

L'animateur.ice :

-Participe, à la demande, aux réunions de la Commission Jeunesse de l'UEPAL pour contribuer aux réflexions en lien avec son champ de mission et les actions portées par les EUL.

-Soutient la circulation d'informations et de ressources entre les EUL, les paroisses et la Dynamique Jeunesse, sans rôle de coordination globale.

LIENS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELS

- Poste placé sous la responsabilité de l'inspection de Bouxwiller et du Comité directeur des Équipes Unionistes Luthériennes (EUL).
- La Secrétaire générale des EUL assure le pilotage stratégique et la coordination du poste.
- Collaboration étroite avec les pasteurs accompagnateurs, les responsables et animateurs bénévoles du réseau EUL.
- L'animateur-ice est accompagné par un conseil d'accompagnement constitué à sa prise de fonction.

ÉVALUATION

- Entretien professionnel mené par l'inspectrice, avec consultation du Comité directeur des EUL,
- Rapport d'activité annuel rédigé par l'animateur-ice.
- Entretien annuel avec la Secrétaire générale des EUL.

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme de théologie (minimum D.U.) ou inscription à un Diplôme Universitaire de théologie à la prise de poste.
- Diplôme de direction d'ACM du ministère de la Jeunesse et des Sports (BAFD, BPJEPS, DEJEPS ou équivalence).
- Expérience confirmée en animation jeunesse et en coordination d'équipes bénévoles.
- Compétences pédagogiques et relationnelles solides.
- Capacité à travailler en réseau et en équipe interinstitutionnelle.
- Aptitude à la communication écrite, orale et numérique.
- Connaissance du milieu protestant et de l'éducation populaire appréciée.
- La pratique de l'allemand et/ou de l'anglais est un atout.

CONDITIONS PRATIQUES

- Poste à temps plein, mis à disposition par l'UEPAL.
- Bureau équipé mis à disposition par les EUL à Neuwiller-lès-Saverne.
- Téléphone portable, abonnement et ordinateur professionnels.

- Permis B indispensable – déplacements sur le territoire de l'UEPAL (frais remboursés).
- Accès à des formations proposées par les EUL, la Dynamique Jeunesse ou les ministères particuliers.
- Travail en soirée et en week-end (environ 12 par an), comprenant des week-ends d'animation auprès des jeunes ainsi que des week-ends de préparation avec les équipes d'animateurs·ices et la Secrétaire générale, et séjours (2 à 4 semaines par an).
- Cinq semaines de congés payés.